





Mme Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre
Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les
femmes et les hommes
55, rue Saint-Dominique
75700 PARIS

Paris, le jeudi 11 octobre 2018

Objet : En marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les âges de la vie

Madame la Ministre,

Sur les près de trois millions de Français qui souffrent au quotidien d'incontinence, les femmes subissent une double peine : elles sont plus nombreuses à être touchées (plus d'une femme sur quatre de plus 60 ans) et l'achat de protections absorbantes n'est pas remboursé (contrairement aux étuis péniens). Or, les protections contre l'incontinence représentent une charge financière particulièrement élevée et les femmes ont une pension de retraite majoritairement plus faible que les hommes.

La France est l'un des rares pays de l'Union européenne qui ne prévoit ni le remboursement ni un taux de TVA réduit sur les protections contre l'incontinence. Considérant le nombre de nos concitoyennes et concitoyens concernées, ce produit est pourtant – et de toute évidence – un bien de première nécessité. Aussi mériterait-il de se voir appliquer un taux de TVA réduit à hauteur de 5,5 %.

Engagé en faveur de la dignité et du bien-être des femmes, le collectif Georgette Sand a déjà participé à l'abaissement du taux de la TVA portant sur les protections périodiques à 5,5 % lors du PLF 2016. Dans ce contexte, l'Association d'Aide aux Personnes Incontinentes, le collectif Georgette Sand et le Club Autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble appellent de leurs vœux votre soutien en faveur d'une réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux protections contre l'incontinence de 20 % à 5,5 %.

Dans le cadre de l'étude du projet de loi finances (PLF) pour 2019, nous attirons tout particulièrement votre bienveillante attention sur l'amendement n° I-CF461 déposé par Madame Pascale FONTENEL-PERSONNE qui vise à baisser la TVA également sur ce type de produit pour étendre l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les âges de la vie.

Sachant votre sensibilité pour l'égalité femmes-hommes et en vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à cette sollicitation, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

L'Association d'Aide aux Personnes Incontinentes (AAPI)

Le collectif Georgette Sand

Le Club Autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble